

Lundi 23 novembre 2009



Télé numérique : une association d'utilisateurs dénonce l'inégalité de l'aide

L'Association Française des Utilisateurs de Télécommunications (AFUTT) a demandé lundi que les foyers équipés actuellement d'une parabole, bénéficient également d'une aide de l'Etat pour passer à la télévision numérique terrestre.

Le gouvernement prévoit de verser 250 euros, uniquement pour les foyers équipés d'une antenne râteau, s'ils se retrouvaient dans des zones non couvertes. Cette somme doit les aider à s'équiper en antenne satellite.

L'AFUTT dénonce dans un communiqué le fait que les foyers disposant actuellement d'une parabole pour recevoir gratuitement les six chaînes de télévision ne puissent bénéficier de cette aide pour passer au tout numérique, même s'ils sont éligibles (personnes âgées, handicapées, faibles revenus).

« Ils sont pourtant nombreux (1,5 million de foyers à ce jour) ayant fait ce choix d'installation », indique l'AFUTT.

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) gratuite, lancée en 2005, est actuellement accessible à 88 % des foyers métropolitains, mais pour l'heure, elle cohabite avec l'analogique. A partir de février 2010 et jusqu'en novembre 2011, l'émission en analogique va progressivement s'éteindre au profit du seul signal numérique.

Les téléspectateurs vont recevoir gratuitement 18 chaînes au lieu de six actuellement.